La Quinzaine
D'ÉVRY-COURCOURONNES

VENDREDI 13 NOVEMBRE 2026 / N°112

Une République pour tous



Le 23 octobre dernier, l'attentat raciste de Trappes et de La Verrière a tué et brisé des vies. Notre ville exprime toute sa solidarité à la famille de Pengo Bossio Wangi, aux blessés et à leurs proches. Nous l'avons rappelé lors de notre rassemblement de soutien mardi 27 octobre : chaque enfant doit pouvoir grandir en France sans peur, avec la certitude de sa pleine dignité, quels que soient son nom, sa couleur de peau ou ses croyances.

Dès le 17 octobre, après des manifestations violentes, des discours sans nuances ont transformé la colère des lycéens et des étudiants en rejet de l'autre : cet autre de banlieue, cet autre racisé, cet autre que l'on soupçonne toujours de trahison. La haine prospère lorsqu'on désigne un bouc émissaire, lorsque le sentiment d'appartenance devient un enfermement identitaire et agit comme une frontière entre le « nous » et le « eux ».

Il faut condamner les violences d'où qu'elles viennent, il faut condamner les amalgames et les insultes. Alors que nos vies sont largement mises à l'épreuve, notre responsabilité individuelle et collective est de construire ensemble une République où personne n'a à justifier sa place.

Évry-Courcouronnes est une ville-monde. Nos origines, nos parcours et nos convictions composent une histoire commune. Cette diversité est notre force. Nous continuerons à défendre ce qui nous rassemble et à refuser toute forme de racisme, de haine et de discrimination. Liberté, égalité, fraternité : ces mots nous obligent.

Stéphane Beaudet,
Maire d'Évry-Courcouronnes
Président de l'Agglomération
Grand Paris Sud



Tous unis contre le racisme



Le 27 octobre, Évry-Courcouronnes s'est rassemblée en soutien aux victimes de l'attentat raciste de Trappes et de La Verrière.

Salon des étudiants : trouver sa voie !

Université, grandes écoles, BTS ou encore apprentissage. Samedi 5 décembre, le Salon des étudiants de Grand Paris Sud revient pour la 3e fois aux Arènes. Un rendez-vous incontournable pour découvrir les formations du territoire et préparer son avenir après le bac.

Quelle formation choisir ? Vers quel métier s'orienter ? Comment réussir son entrée dans l'enseignement supérieur ? Pour répondre à ces questions, informer et guider les lycéens et futurs étudiants, plus de 80 stands réuniront universités, instituts universitaires de technologie (IUT), écoles spécialisées, écoles d'ingénieurs et centres de formation d'apprentis. L'occasion d'échanger directement avec les établissements et de découvrir des parcours parfois méconnus.

Des conseils pour s'orienter

Le Centre d'information et d'orientation (CIO) d'Évry-Courcouronnes sera également présent pour proposer des entretiens personnalisés avec des professionnels de l'orientation et des psychologues de l'Éducation nationale. Un espace Village campus accueillera notamment La Fabrik', avec ses services dédiés aux jeunes, ainsi que des acteurs de la prévention et de la santé étudiante.

Évry-Courcouronnes, ville campus

Avec plus de 20 000 étudiants et apprenants, Évry-Courcouronnes s'affirme comme un pôle majeur de l'enseignement supérieur. « *L'attractivité d'une université et celle de sa ville se nourrissent mutuellement : c'est ensemble que nous faisons d'Évry-Courcouronnes un territoire universitaire vivant, accessible et prêt à relever tous les défis* », souligne Vincent Bouhier, président de l'Université Évry Paris-Saclay. Pour prolonger les découvertes du salon, Grand Paris Sud propose également son guide *Étudier en grand*, ainsi que le panorama des formations, à retrouver sur son site internet, section Campus.

Salon des étudiants : samedi 5 décembre, de 13 h à 18 h, aux Arènes de Grand Paris Sud. Inscription individuelle obligatoire sur salonetudiant.grandparissud.fr

AU SOMMAIRE

LOGEMENT SOCIAL : LES CLÉS POUR S'Y RETROUVER
PAGES 2 ET 3

UN NOUVEAU PLU POUR DESSINER LA VILLE DE DEMAIN
PAGE 5

VILLE ACTIVE ET SPORTIVE : DEUX LAURIERS POUR ÉVRY-COURCOURONNES
PAGE 6

AGENDA : VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS
PAGE 7

FOCUS

Logement social : les clés pour s'y retrouver

À Évry-Courcouronnes, plus d'un logement sur deux est un logement social. Au 1er janvier 2025, le parc social représentait 56,61 % de l'habitat. Attribution, rénovation, accompagnement : tour d'horizon des démarches à connaître et des actions menées pour répondre aux besoins des habitants.



La rénovation récente de la Pyramide 14 participe à l'amélioration du parc de logements sociaux et du cadre de vie des habitants.

Des logements sociaux nombreux, mais peu disponibles

Chaque année, plusieurs familles déposent ou renouvellent leur demande de logement social. Fin 2025, plus de 7 000 demandes actives plaçaient Évry-Courcouronnes en premier choix. Ce total atteignait 28 169 en comptant l'ensemble des demandes mentionnant la ville parmi les communes souhaitées. Face à cette forte demande, les possibilités d'attribution restent limitées : 644 logements sociaux ont été attribués dans la commune en 2025. Une fois attribués, ils sont généralement occupés pendant plusieurs années. Un changement de situation familiale ou professionnelle ou la possibilité de devenir propriétaire peuvent conduire les occupants à déménager. « *Le nombre de logements accessibles aux familles ne dépend pas uniquement de la taille du parc social de la ville, mais également de la mobilité résidentielle des locataires* », précise Lucas Meslin, adjoint au maire en charge des solidarités, du CCAS et du logement. Cette mobilité se mesure par le taux de rotation, c'est-à-dire la proportion de logements qui changent de locataires dans l'année. À l'échelle de Grand Paris Sud, ce taux est estimé à 5 %.

Qui fait quoi ?

Le logement social mobilise des acteurs publics et privés aux missions complémentaires. Selon leur rôle, ils financent les opérations, garantissent les emprunts, construisent, entretiennent et rénovent les logements ou participent à leur attribution. Cette pluralité rend le sujet parfois complexe et peu lisible pour les habitants. Les premiers impliqués sont les bailleurs sociaux. Au nombre de 13 à Évry-Courcouronnes, ils ont pour mission de construire, d'acquérir et de gérer les logements sociaux. Chaque bailleur a la responsabilité de l'entretien de son patrimoine. Si un logement se libère, il se doit d'organiser la procédure d'attribution. L'État est le principal financeur du logement social. Il définit les priorités d'accès au logement social et s'assure du respect du droit au logement. Il dispose d'un quota de logements pour des ménages en grande difficulté. Groupe privé à mission de service public, Action Logement est un autre grand financeur du logement social.

La Ville, au plus près des habitants

La Ville participe à l'attribution des logements sociaux en proposant des candidats pour une partie des logements disponibles et en siégeant aux commissions d'attribution. « *Nous sommes très engagés lors des commissions d'attribution pour garantir collectivement un principe d'équité* », souligne Lucas Meslin. La Ville facilite aussi le dialogue entre les bailleurs et leurs locataires. « *Il s'agit d'entretenir une relation de coopération fondée sur un principe d'exigence* », ajoute-t-il. Avec son PLU, la Ville fixe, par ailleurs, les règles d'urbanisme qui précisent « *où* » et « *comment* » le bailleur peut construire. La Ville soutient aussi certains projets en garantissant les emprunts des bailleurs. En décembre 2024, le Conseil municipal a ainsi accordé sa garantie à Essonne Habitat pour la construction de 37 logements sociaux place Copernic, dans le cadre d'une opération mixte. Cette garantie couvre 40 % du prêt, les 60 % restants étant garantis par Grand Paris Sud. En contrepartie de ces garanties, la Ville bénéficie de droits de réservation qui lui permettent de proposer des candidats dans 20 % des logements sociaux.

Rénover et diversifier les logements

« *Face à la multiplicité des demandes, la construction de nouveaux logements ne peut être la seule réponse. Aujourd'hui, l'enjeu est aussi de réinvestir le parc existant pour le rendre plus qualitatif et mieux adapté aux besoins des familles* », souligne Diarra Badiane, adjointe au maire en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'habitat et des copropriétés. À Évry-Courcouronnes, plus de 1 800 logements sociaux ont été réhabilités depuis 2020 et près de 1 000 autres sont en cours de rénovation. Ces travaux préservent les bâtiments et le cadre de vie tout en répondant aux exigences environnementales. Certains logements doivent aussi être adaptés à l'évolution des besoins des habitants. « *La construction de nouveaux logements répond d'abord à la nécessité de diversifier les parcours résidentiels notamment pour les jeunes, les familles et les seniors, plutôt que de concentrer le même type de logements* », précise l'élue. Deux résidences intergénérationnelles, comptant respectivement 95 et 91 logements sociaux, sont en chantier. D'autres programmes font quant à eux la part belle à différents types de logements, en accession à la propriété ou en location intermédiaire.

La Ville engagée pour un logement social de qualité

Avant de proposer un candidat pour un logement, les agents municipaux se rendent systématiquement sur place afin d'examiner l'état de l'appartement et des parties communes, d'évaluer l'accessibilité et de s'informer sur les travaux prévus. Cette démarche leur permet de connaître la réalité du parc et, ce faisant, de s'assurer de la bonne adéquation entre les caractéristiques du logement et les besoins des familles.

Les locataires s'organisent

La Ville encourage la structuration des amicales de locataires, afin de faciliter le dialogue avec les bailleurs et de mieux faire entendre les préoccupations des habitants. Au sein de la résidence Jean-Jaurès, au Canal, une locataire présente depuis une vingtaine d'années est en train de relancer un collectif avec plusieurs voisins, avec l'envie de mieux comprendre la hausse des charges appliquées par le bailleur. Mais son engagement va plus loin : « *Il est nécessaire de créer du lien entre locataires. C'est plus facile d'être solidaires quand on se connaît.* » Derrière les revendications, il y a donc la volonté de recréer une dynamique d'entraide et de faire participer l'ensemble des habitants à la vie de leur résidence.

FOCUS

De la demande à l'attribution, comment ça marche ?

Une demande décrit la situation et les besoins d'un ménage. Pour qu'elle aboutisse, un logement adapté doit être disponible et la candidature doit être retenue en commission. Du dépôt du dossier à la signature du bail, voici les étapes à connaître.

La demande

Enregistrer sa demande
Pour se porter candidat à un logement social, l'habitant enregistre sa demande en ligne ou auprès d'un guichet enregistreur. Il reçoit une attestation et un numéro unique d'enregistrement pour le suivi du dossier. Toutes les demandes sont enregistrées dans le Système national d'enregistrement.

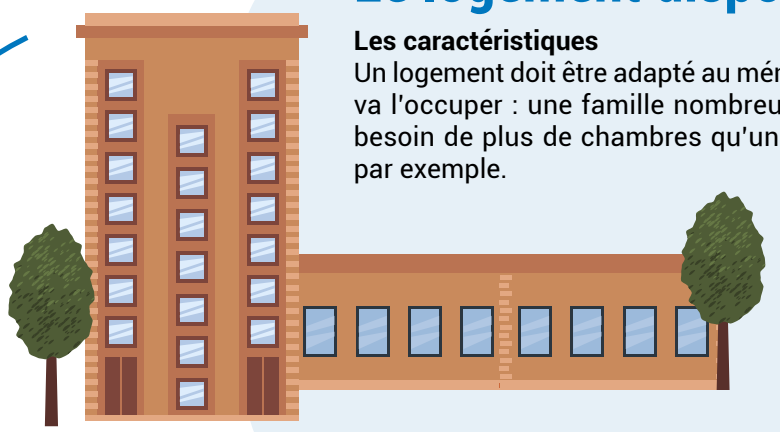
Les besoins du demandeur
Lors du dépôt, le demandeur précise sa situation familiale, ses ressources, ses conditions de logement et les communes souhaitées. Il signale notamment une situation de handicap ou de monoparentalité et fournit les justificatifs nécessaires.

Les situations prioritaires
Certaines familles traversent des épreuves qui nécessitent d'agir en urgence : violences, séparation, expulsion, perte d'autonomie, logement devenu insalubre… Ces situations sont considérées comme prioritaires. Toutefois, elles ne garantissent pas à elles seules une attribution, en raison du nombre limité de logements disponibles.

Besoin d'aide ?
Le centre communal d'action sociale (CCAS) vous accompagne dans votre demande de logement social : conseils, validation et suivi du dossier, remise des attestations et renouvellement annuel de la demande.



Le logement disponible



Les caractéristiques
Un logement doit être adapté au ménage qui va l'occuper : une famille nombreuse aura besoin de plus de chambres qu'un couple, par exemple.

La localisation
Le quartier, la proximité avec le travail du demandeur, la distance avec les établissements où sont scolarisés les enfants, l'accès aux transports publics mais aussi la présence d'un proche dans le voisinage sont déterminants à l'heure d'attribuer un logement.

Les ressources
L'accès aux logements sociaux est soumis à des plafonds de ressources, qui varient notamment selon la catégorie de logement, la composition du ménage et la localisation.

L'attribution du logement

Qui propose les candidats ?
La Ville, l'État, par l'intermédiaire de la préfecture, et Action Logement font partie des organismes appelés « réservataires », généralement parce qu'ils ont participé au financement des résidences ou accordé des aides aux bailleurs. À ce titre, ils peuvent proposer des candidats pour une partie des logements disponibles. À Évry-Courcouronnes, les droits de réservation de la Ville portent sur environ 20 % des logements mis à disposition chaque année par les bailleurs. Certains logements ne sont pas réservés. Le bailleur propose alors lui-même des candidats à la commission d'attribution, dans le respect des conditions d'accès au logement social.



Le choix du réservataire
Pour chaque logement proposé au titre d'une réservation, le bailleur sollicite un seul réservataire, selon les conventions en vigueur. C'est ce réservataire qui propose les candidats.

L'analyse des dossiers
Le réservataire concerné recherche des candidats dont les besoins correspondent aux caractéristiques du logement disponible. Il s'appuie notamment sur la cotation, un outil d'aide à la décision qui ne remplace pas l'examen de chaque situation et ne garantit pas l'attribution d'un logement. Depuis novembre 2026, sur le territoire de Grand Paris Sud, cette note est calculée dès l'enregistrement de la demande, à partir des informations renseignées et des justificatifs fournis. Elle tient compte des ressources, de la situation familiale, des conditions de logement, du handicap et de l'ancienneté de la demande. Le demandeur peut consulter sa note, le positionnement de sa demande par rapport à des demandes similaires et un délai moyen d'attente donné à titre indicatif. En principe, la commission examine au moins trois candidatures par logement, sauf exceptions prévues par la réglementation.

La décision en commission
Le bailleur réunit la Commission d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL). Elle examine les candidatures en tenant compte des priorités réglementaires, des caractéristiques du logement, des ressources des candidats et de la politique d'habitat de la Ville et de la cotation, puis décide de l'attribution. Le bailleur contacte ensuite le futur locataire avec lequel il établit un contrat de location.

« L'objectif de la grille de cotation locale est de permettre une première analyse de la situation des demandeurs, sans pour autant renoncer à une approche plus personnelle et approfondie. »
Lucas Meslin, adjoint au maire en charge des solidarités, du CCAS et du logement.

RETOUR SUR...

Noces d'or et de diamant

6 couples évry-courcouronnais ont célébré leurs cinquante et soixante ans de mariage lors d'un moment de partage, entre souvenirs et émotion. Bravo à eux !





Journées nationales de l'architecture

Le 16 octobre, les Journées nationales de l'architecture ont mis à l'honneur le patrimoine contemporain de la ville, de la patinoire François-Le-Comte à la Pyramide 14 nouvellement rénovée. Scannez le code QR pour découvrir cette dernière en vidéo.



Clean'Up Épinetzo

Le 24 octobre, les participants au Clean'Up Épinetzo ont associé ramassage des déchets et sensibilisation aux risques liés au protoxyde d'azote, avec un parcours de la place de la Commune à la Maison de quartier des Aunettes.



Vacances d'automne

À la maison des services publics Gisèle-Halimi, la Créathèque a réuni les enfants de plusieurs maisons de quartier autour d'ateliers créatifs. Chacun a pu repartir avec sa création aux couleurs de l'automne.



Streetalbum des Épinettes

Le 24 octobre, place de la Commune, les habitants ont découvert le Streetalbum des Épinettes, un album photo participatif qui met à l'honneur leur quartier et celles et ceux qui le font vivre.



Ensemble dans l'art

Inaugurée le 24 octobre, l'exposition « Ensemble dans l'art », portée par l'Association des familles de Courcouronnes, transforme les palissades de l'ancien centre commercial de Thorigny en galerie à ciel ouvert, avec 150 reproductions d'œuvres de 50 artistes.



ACTUALITÉS

Un PLU commun pour une ville qui respire

En 2021 – alors que la commune nouvelle célébrait à peine ses deux ans d'existence – la Ville avait lancé une démarche d'unification de ses deux plans locaux d'urbanisme (PLU) : celui d'Évry et celui de Courcouronnes. Après plusieurs années d'élaboration, ponctuées par des temps d'échanges et de participation avec les habitants, le premier PLU d'Évry-Courcouronnes a été approuvé lors du Conseil municipal du 8 octobre dernier. Il est en vigueur depuis le 29 octobre.



Végétalisation et mobilités douces : le nouveau PLU renforce la place du cadre de vie dans les projets d'aménagement.

Agrandir sa maison, modifier sa clôture, construire un immeuble ou créer une rue : tous ces projets de transformation sont encadrés par le PLU. Ce document établit les grands principes d'aménagement de la ville, mais règlemente aussi les travaux chez soi ou dans les locaux commerciaux. Les dispositions du PLU s'imposent donc à tous : il dit où, quoi et comment construire. Désormais, un document unique s'applique à l'ensemble de la ville, tout en respectant les particularités de chaque quartier.

« *La santé des habitants constitue le fil conducteur de ce nouveau PLU* », souligne Ludivine Boucher, directrice de l'urbanisme réglementaire. « *Concrètement, cela passe notamment par une place accrue accordée à la végétation, pour rafraîchir la ville et favoriser la biodiversité.* » Dans les secteurs pavillonnaires, les haies sont privilégiées et les clôtures doivent laisser passer la petite faune. Le document encourage aussi les déplacements à pied et à vélo. Il tient compte des contraintes quotidiennes des habitants, avec notamment un assouplissement des règles concernant certaines fenêtres en PVC, afin de concilier exigences architecturales et coût des travaux. « *Avec ce premier PLU commun, nous fixons un cap pour les prochaines années : donner plus de place à la nature, préserver la santé des habitants et faciliter les déplacements du quotidien. Chaque projet d'aménagement doit contribuer à cette ambition, tout en respectant l'identité de chaque quartier* », souligne Diarra Badiane, adjointe au maire en charge de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'habitat et des copropriétés.

Un projet enrichi par les habitants

Engagée en 2022, la révision du PLU s'est accompagnée d'ateliers de concertation et d'une enquête publique. Les échanges ont aussi permis d'apporter des réponses très concrètes aux interrogations des habitants. Ludivine Boucher cite notamment la question des plantations : « *Puisque le règlement interdit certaines espèces invasives ou allergènes, plusieurs riverains souhaitaient savoir quelles essences privilégier dans leur jardin. Ces questions ont conduit à l'élaboration d'un guide pratique consacré à la nature en ville.* » Annexé au PLU et disponible sur le site de la Ville, il accompagne les habitants dans leurs choix de plantations. Les réponses aux observations formulées pendant l'enquête publique sont également accessibles dans le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, consultables en ligne et à la mairie annexe de Courcouronnes centre.

Le Guide nature en ville, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont disponibles sur evrycourcouronnes.fr

Le réseau de chaleur gagne du terrain

Entre le Village et le Mousseau, de nouvelles canalisations vont étendre le réseau de chaleur et sécuriser le chauffage. Les travaux débuteront en fin d'année et se poursuivront jusqu'à l'été 2027.

Sous les chaussées, un chantier d'ampleur se prépare. Grand Paris Sud, avec Grand Paris Sud Énergie Positive, prévoit de prolonger le réseau de chaleur pour desservir en partie les quartiers du Village et du Mousseau. Le principe : des canalisations enterrées acheminent la chaleur qui alimente le chauffage et l'eau chaude des bâtiments et des logements raccordés. Le groupe scolaire du Mousseau en profite déjà, tout comme le site de Safran. Parmi les prochains raccordements envisagés figurent des résidences, deux groupes scolaires et la clinique. Cette chaleur vient à 77 % d'énergies renouvelables et de récupération : celle du sous-sol, grâce à la géothermie, et celle de l'incinération des déchets à Vert-le-Grand. « *Ces ressources locales permettent de moins dépendre des énergies fossiles, de réduire les émissions de CO_2 et de mieux maîtriser le coût du chauffage* », explique Lucas Bartnik, chef de projet énergie à Grand Paris Sud.

Un réseau renforcé pour l'avenir

« *En cas de fuite sur une autre partie du réseau, cette nouvelle liaison permettra également de continuer à alimenter certains secteurs. Ce maillage renforce la fiabilité et la qualité de service* », poursuit-il. Le tracé passe notamment par les avenues du Château, de l'Église et du Mousseau, ainsi que par les rues Rossini, de Seine, du 8-Mai-1945 et Claude-Debussy. Une traversée de l'avenue du Général-Patton est également prévue.

Pour les riverains, le chantier se déroulera en plusieurs temps : ouverture des tranchées, pose et contrôle des canalisations, puis remise en état des chaussées. Chaque phase s'accompagnera de restrictions de circulation et de stationnement. Les habitants seront informés au fil de l'avancement des travaux, dont le calendrier peut évoluer selon les aléas techniques et la météo. « *Avec cette extension, nous voulons faire bénéficier davantage d'habitants et d'équipements d'une chaleur produite à partir de ressources locales. L'enjeu est de faire avancer la transition écologique tout en faisant profiter le plus grand nombre des tarifs compétitifs du réseau de chaleur* », souligne Pierre Prot, conseiller municipal délégué à l'eau, à l'énergie et aux déchets.

L'avenue de la République s'apprête à faire peau neuve

Dans le quartier du Village, le réaménagement de l'avenue de la République débutera au premier trimestre 2027. Le chantier, qui prévoit la réfection de toute la rue, devrait durer cinq mois. Le projet fait suite à une consultation des habitants qui a notamment abouti au passage de l'avenue en sens unique de la rue du Puits Jamet vers la rue Emmanuel-Pastré. Le stationnement étant aujourd'hui toléré le long de la chaussée, s'y croiser en voiture est délicat, ce qui engendre des problèmes de circulation. Le projet prévoit un stationnement en quinconce, une place de livraison devant les commerces, une vitesse limitée à 30 km/h et des cheminements adaptés aux poussettes et aux personnes à mobilité réduite.

Le projet prévoit l'abattage de 64 prunus. « *Une grande partie de ces arbres sont malades, certains présentent de gros problèmes phytosanitaires, et donc un risque de chutes de branches et de contamination* », explique Myriam Boubel, maire adjointe en charge de la Transition écologique et sociale, de la Participation citoyenne et de la Proximité. Lors de la concertation, les habitants ont retenu le lilas des Indes, apprécié pour sa floraison. « *Ce sont eux qui connaissent le mieux leur quartier* », rappelle l'élue. Au total, 71 arbres seront plantés à l'automne 2027.

ACTUALITÉS

Le SCA 2000, cinquante ans et toujours en course

Depuis 1976, le SCA 2000 fait battre le cœur sportif d'Évry-Courcouronnes. Avec plus de 2 500 adhérents et 20 sections, cette institution locale fête son demi-siècle samedi 21 novembre au gymnase du Lac. Un après-midi ouvert à tous, entre découvertes sportives, souvenirs et retrouvailles.

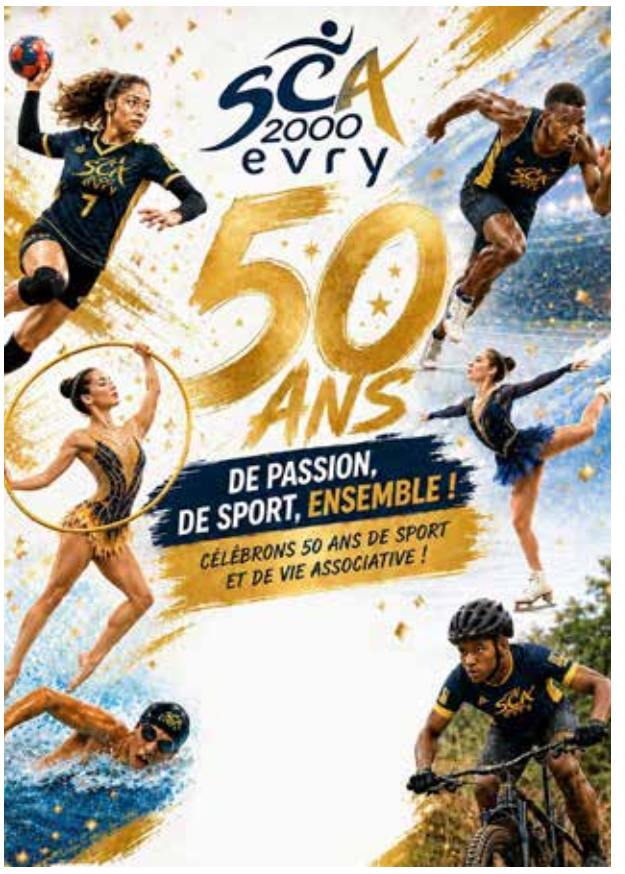
Des bébés nageurs aux sportifs de haut niveau, combien d'Évry-Courcouronnais ont porté les couleurs du SCA 2000 ? Fondé en 1976, le club a traversé les époques et vu défiler sept présidents. Guy Bellanger, à sa tête depuis 2000, en connaît les belles heures. « *On a dépassé les 3 000 adhérents à une époque. Aujourd'hui, avec nos 20 sections, le club reste une institution dans la ville* », raconte-t-il. La natation rassemble à elle seule plus de 550 licenciés, tandis que l'athlétisme, le trampoline, le roller ou encore le handball font vivre une histoire riche en performances. Parmi les grands noms passés par le club figure Ladji Doucouré, champion du monde du 110 m haies. Aujourd'hui, le SCA 2000 continue de s'illustrer au plus haut niveau avec Yanis Meziane, troisième du 800 m de la Ligue de diamant à Bruxelles, en septembre dernier.

Un anniversaire à partager

Mais au SCA 2000, les podiums ne racontent qu'une partie de l'histoire. Loisirs, retraites sportives, voyages, convivialité après les matchs : le président tient à cet esprit de club qui rassemble les générations. « *On veut retrouver ce plaisir d'être ensemble, au-delà des résultats*, explique-t-il. *Le sport, c'est aussi et surtout les liens qu'on crée.* »

Le 21 novembre, de 14 h à 18 h, le gymnase du Lac accueillera gratuitement le public pour des initiations, démonstrations, tournois, animations et défis. Une exposition fera revivre cinquante ans de maillots, de champions et de bénévolat. Une soirée sur invitation réunira ensuite anciens, salariés et bénévoles. « *L'occasion de revoir celles et ceux qui ont construit le club* », se réjouit Guy Bellanger. Et de transmettre cette belle histoire aux plus jeunes.

Retrouvez toutes les informations sur le club et cet événement via ce code QR.



Le sport comme ADN

Évry-Courcouronnes a reçu deux lauriers du label Ville active et sportive le 22 octobre, au Comité national olympique et sportif français, à Paris. Une distinction nationale qui récompense la diversité des pratiques, la qualité des équipements et les initiatives municipales pour rendre le sport accessible au plus grand nombre.



Yvan Couvidat, adjoint au maire chargé des Sports, et Mehdi Aziz, conseiller municipal délégué aux événements sportifs, représentaient la Ville lors de la remise du label, le 22 octobre à Paris.

© lydia@objectifphotographe

Attribué pour trois ans, le label Ville active et sportive distingue les communes engagées dans le développement de l'activité physique. Ses lauriers tiennent compte des équipements, de l'offre associative, mais aussi des actions en faveur de la santé, de l'inclusion et de l'éducation. À Évry-Courcouronnes, cela passe notamment par le sport sur ordonnance, le sport bien-être, le dispositif Savoir rouler à vélo, l'accueil des personnes en situation de handicap, les rencontres interquartiers ou encore le développement de la pratique féminine, qui enrichissent une offre variée.

Un engagement au quotidien

« *Existe-t-il un sport qu'on ne pratique pas à Évry-Courcouronnes ?* », s'amuse Erick Metayer, directeur des Sports de la Ville. Du football à l'aviron, du baseball au parkour, en passant par les sports de combat et la voile, les disciplines ne manquent pas.

Derrière cette richesse, ce sont des clubs, des bénévoles et des éducateurs qui font vivre le sport toute l'année, des terrains aux gymnases.

Ces dernières années, la Ville a également beaucoup investi dans ses installations : courts de tennis semi-couverts, équipements de proximité, rénovation et adaptation des complexes sportifs aux nouvelles pratiques. Chaque mois, la direction des Sports réunit également les présidents des clubs omnisports pour discuter de leurs besoins et faire avancer les projets. « *Ce label, c'est tout ça : ce qui est en pleine lumière mais aussi ce qui se voit moins* », souligne Yvan Couvidat, maire adjoint en charge des Sports, à l'origine de la candidature, qui évoque le « *plaisir d'être ensemble* » dans le but d'offrir le « *meilleur service public possible* ». Et la Ville ne compte pas se reposer sur ses deux lauriers. L'objectif ? Aller chercher le troisième.

L'université s'ouvre aux 8-12 ans

Le 14 octobre, l'Université des enfants a fait sa rentrée pour une troisième édition. Une nouvelle occasion pour les jeunes de la ville de découvrir le monde universitaire et scientifique à travers des ateliers ludiques et participatifs.

Portée par la Ville et l'Université Évry Paris-Saclay, avec le soutien de la Cité éducative, l'Université des enfants permet aux 8-12 ans issus des accueils de loisirs de découvrir l'enseignement supérieur autrement. Ce dispositif s'inscrit dans la démarche Ville apprenante de l'UNESCO. D'octobre à juin, plus d'une centaine d'enfants seront accueillis sur le campus, à raison d'un mercredi par mois, pour participer à des ateliers animés par des enseignants-chercheurs et des médiateurs scientifiques.

Apprendre en s'amusant

Observer la vie au microscope, comprendre les ondes sonores, explorer les grandes villes ou encore déconstruire les préjugés : les activités proposées font la part belle à l'expérimentation, aux échanges et à la curiosité. Avec une seule règle : apprendre en s'amusant ! « *Ouvrir les portes de l'université dès le plus jeune âge, c'est permettre à chaque enfant de découvrir que tous les savoirs lui sont accessibles et d'élargir le champ des possibles* », souligne Pascal Chatagnon, adjoint au maire en charge de la Vie associative, de la ville apprenante et des relations internationales. Cette troisième promotion s'achèvera en juin 2027 par une cérémonie de remise des diplômes en présence des familles. Une belle façon de célébrer ces premiers pas dans le monde universitaire !

AGENDA

Noël entre en piste

Les 4 et 5 décembre, de 11 h 30 à 21 h, la place des Droits de l'Homme et du Citoyen prend des airs de village de Noël. Une vingtaine de chalets et une cinquantaine de commerçants invitent à dénicher un cadeau, à flâner et à goûter le plaisir d'être ensemble. Le vendredi, le père Noël fera son entrée à 17 h 30, avant que les lampions des enfants n'ouvrent la voie aux illuminations. Le samedi, concerts, maquillage et spectacles prolongeront la fête. Cette année, Noël se vivra aussi sur des patins : une patinoire en plein air accueillera les premiers pas hésitants comme les glissades assurées. Avec le manège, elle jouera les prolongations jusqu'au jeudi 10 décembre inclus, selon des horaires spécifiques. La solidarité aura aussi sa place, avec des boîtes à dons au profit du Téléthon. Entrée, patinoire, manège et animations gratuits.

Au pied du sapin, les quartiers se retrouvent

Samedi 19 décembre, dès 14 h, l'arbre de Noël des quartiers invite les familles au gymnase François-Mauriac pour un après-midi où les histoires se racontent, les jeux se partagent et les idées prennent forme dans les ateliers. On pourra saluer le père Noël, s'offrir une balade en calèche ou se retrouver autour d'un chocolat chaud. Musique et spectacles accompagneront les rencontres, tandis qu'un marché en extérieur permettra de dénicher un cadeau à glisser sous le sapin. À 18 h 15, un spectacle de feu illuminera la soirée pour clore la fête. Une parenthèse à savourer ensemble, à quelques jours de Noël.

Artisans et saveurs au gymnase du Lac

Samedi 14 novembre, de 10 h à 18 h, et dimanche 15 novembre, de 10 h à 17 h 30
Découvrez des créations artisanales et des produits gourmands. Dîner-spectacle payant le 14 au soir à la Ferme du Bois Briard.

Mois des 3 Mondes

Du 14 novembre au 11 décembre
La Maison du Monde propose la 43e édition du Mois des 3 Mondes : projections, débats, expositions, ateliers et théâtre autour de « L'action citoyenne dans un monde dominé par les impérialismes ». Les cafés de l'actu aborderont l'Iran, l'homosexualité au Sénégal, les logiciels libres et la Tunisie. Les jeunes élus du Conseil municipal des enfants participeront à des ateliers sur les droits de l'enfant.
Inauguration le 14 novembre à 11 h 30, place de l'Agora. Tout le programme sur maisondumonde.org.

Thés dansants

Mardis 17 novembre et 1er décembre
Le Club Détente et Loisirs invite les seniors sur la piste.
De 14 h à 18 h, salle Decauville, à la Ferme du Bois Briard. Entrée : 12 €.

Handicafé : emploi et handicap

Mercredi 18 novembre, de 13 h 30 à 16 h 45
La CCI Essonne accueille un rendez-vous entre candidats en situation de handicap et recruteurs : 20 employeurs et plus de 200 offres d'emploi, avec un espace de coaching en image et des partenaires pour vous conseiller. **Inscription sur essonne.cci.fr.**

Samedi sportif en famille

Samedi 21 novembre
Rendez-vous au gymnase des Loges pour une journée sportive gratuite. De 9 h 30 à 12 h, les 2 à 6 ans s'amusent sur des parcours de motricité et avec des jeux d'adresse. De 14 h à 17 h 30, dès 7 ans, place aux parcours d'obstacles, aux jeux de raquettes et à la découverte du judo.
Renseignements au 06 19 01 71 19.

Forum de la Ville apprenante

Vendredi 27 novembre, de 10 h 30 à 22 h
Découvrez la démarche des « Villes apprenantes » de l'UNESCO. Café des nouveaux, repas et ateliers collectifs permettront de partager les savoirs et de construire les projets à venir, avant le concert Ethnofonik à 20 h.
À La Libre Scène de la Scène nationale de l'Essonne. Accès libre. Inscription avant le 15 novembre pour les repas et le concert : ville.apprenante@evrycourcouronnes.fr.

Marché d'artisanat de Noël

Samedi 28 novembre, de 10 h à 18 h, et dimanche 29 novembre, de 10 h à 17 h
L'association Évry Village organise son marché d'artisanat de Noël.
À la Maison du Village, mairie annexe, place du Général-de-Gaulle.
Infos : 06 28 40 97 91
alain.moutardier@evry-village.com

Conférence sur la laïcité

Mardi 1er décembre, de 16 h 30 à 18 h 30
La Ville et l'Université Évry Paris-Saclay proposent une conférence sur la laïcité.
À l'Université, bâtiment Maupertuis, amphithéâtre 150.

Café médiation

Mercredi 2 décembre à 8 h
Venez rencontrer les médiateurs de la Ville, poser vos questions et échanger sur votre quotidien. À l'écoute de tous les publics, ces agents interviennent avec neutralité, impartialité et dans le respect de la confidentialité des échanges.
École maternelle Aguado
Renseignements : 01 60 78 08 82
ou mediateur@evrycourcouronnes.fr

Musique : à vous de jouer !

Samedi 5 décembre, de 10 h 30 à 12 h 30
Chanteurs, instrumentistes ou simples curieux, venez partager vos univers musicaux et le plaisir de jouer ensemble ! Dans la continuité de la chorale francophone des ateliers sociolinguistiques, ce premier rendez-vous invite à construire un projet musical collectif. Une démarche qui fait écho aux rencontres interculturelles d'Ethnofonik, accueilli depuis plusieurs années par la Ville. Pas besoin d'être un musicien confirmé : l'envie de partager et d'apprendre les uns des autres suffit. Venez avec vos idées et, pourquoi pas, votre instrument !
À la Maison du Village, place du Général-de-Gaulle. Renseignements : 06 13 87 63 54

Listes électorales : pensez à vous inscrire

Les inscriptions sont possibles toute l'année. Effectuez votre démarche sur service-public.gouv.fr ou en mairie, avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Un gala pour les 50 ans de la patinoire

Grand Paris Sud célèbre les 50 ans de la patinoire François-Le-Comte avec « Le Circuit des Pôles », un spectacle de la compagnie Patin'air mêlant patinage artistique, acrobaties aériennes et musique en direct. Un gala à partager en famille, au fil de deux représentations. Née avec l'Agora dans les années 1970, la patinoire accompagne depuis plus d'un demi-siècle la vie sportive locale, des premières glissades aux entraînements des clubs de hockey et de patinage artistique. Conçue par Jean Le Couteur et Gérard Khalifa, elle témoigne de l'histoire de la ville nouvelle : sa toiture ondulante et sa charpente métallique en font un équipement singulier. Construite au-dessus de la piscine, elle bénéficie depuis 2020 du label « Architecture contemporaine remarquable », qui reconnaît sa valeur patrimoniale.
Samedi 21 novembre, à 14 h et 20 h. Patinoire François-Le-Comte, allée de l'Agora.
De 8 à 12 €. Réservation : grandparissud.fr.

Concours d'éloquence : à vous la parole !

Grand Paris Sud lance la 2e édition de son concours d'éloquence pour les 15-18 ans. Une occasion de défendre ses idées, de convaincre et de faire entendre sa voix. Le concours accueillera 100 candidats maximum. Pour relever le défi et tenter l'aventure, inscrivez-vous jusqu'au 20 novembre.
Informations et inscriptions via ce code QR.

Activités du Pôle Seniors

Vous avez 60 ans ou plus et habitez Évry-Courcouronnes ? Découvrez les activités proposées par le Pôle Seniors.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
Pôle Seniors
01 60 91 60 44
pole-seniors@evrycourcouronnes.fr

Mouvement en musique

Lundi 16 novembre, de 14 h à 17 h
Résidence du Chêne, 6, rue du Cygne

Café philo

Mercredi 18 novembre, de 10 h à 12 h
Résidence des Tisserins, 203 bis, rue Pierre-et-Marie-Curie

Atelier mémoire Artz « Le portrait en photographie »

Jeudi 19 novembre, de 14 h à 16 h 30
Que disent les portraits photographiques des liens entre les personnes, d'une époque à l'autre ? Résidence Marianne, 16, rue du Père-André-Jarlan

Conférence « Présider la République en France, 1848-2027 »

Jeudi 19 novembre, de 16 h 30 à 18 h 45
Depuis 1848, le rôle du président et son mode de désignation ont évolué. La place qu'il occupe sous la Ve République justifie-t-elle l'expression « monarchie républicaine » ?
Université du Temps Libre

Jeux d'orientation

Vendredi 20 novembre, de 14 h à 17 h
Un parcours sur les droits de l'enfant, avec la participation des écoles primaires de la ville.
Point d'accès aux droits, 10, rue du Marquis-de-Raies

Apéro philo

Vendredi 20 novembre, de 17 h à 18 h 30
Maison des services publics Jacques-Prévert, 3, rue Jules-Vallès

Quiz spécial Noël

Lundi 23 novembre, de 14 h à 17 h
Résidence du Chêne, 6, rue du Cygne

Sortie au marché de Noël de Rouen

Mercredi 25 novembre, de 7 h à 22 h
Visite du centre-ville, ouverture du marché de Noël et découverte des illuminations.
Inscription obligatoire le jeudi 19 novembre, de 9 h à 12 h, à la salle du Chêne, 6, rue du Cygne.

Atelier mémoire Artz « Anton van Dyck »

Jeudi 26 novembre, de 14 h à 16 h 30
Du roi d'Angleterre aux figures de la mythologie grecque, découvrez les personnages peints par ce portraitiste flamand du XVII siècle.
Maison de quartier – centre social du Village, place du Général-de-Gaulle

Atelier « Voyage de tartinades colorées »

Jeudi 26 novembre, de 14 h 30 à 16 h 30
Des recettes gourmandes, saines et économiques.
Résidence Elsa Triolet, 36, boulevard de l'Yerres

Repas partagé et après-midi jeux

Lundi 30 novembre, de 12 h à 17 h
Résidence du Chêne, 6, rue du Cygne

A6 : participez à l'enquête publique

Du 16 novembre au 18 décembre 2026, une enquête publique porte sur le projet d'aménagements de l'A6 entre Évry-Courcouronnes et Cély-en-Bière. Chacun peut consulter le dossier et formuler ses observations et propositions auprès d'une commission d'enquête indépendante.

Le registre numérique sera ouvert du 16 novembre à 8 h 30 au 18 décembre à 18 h. Les modalités de participation et les permanences des commissaires enquêteurs sont précisées sur la plateforme dédiée via ce code QR.

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Stop à toutes les violences !

Nous en sommes toutes et tous témoins depuis plusieurs semaines, nous avons franchi un pas dans les violences dans notre pays.

Que ce soit sur les réseaux sociaux, où le discernement ne semble plus exister pour ne laisser la place qu'aux invectives, que ce soit dans les manifestations où la violence est instrumentalisée éclipsant les revendications légitimes des lycéens, des étudiants et de nos concitoyens manifestant dans le calme pour se faire entendre ; que ce soit à l'encontre des enseignants, des personnels de directions de l'éducation nationale, qui tentent, malgré les difficultés auxquelles ils font face, d'aider leur élève à avancer ; que ce soit contre les petits commerçants qui souffrent de pilleurs sans aucune revendication ; que ce soit vis-à-vis des élus ; ou que ce soit dans des évènements tragique comme à Trappes le 26 octobre, la violence a pris le pas sur la confrontation d'idées, le débat sain et légitime, nécessaire en démocratie.

Nous nous positionnons fermement contre toute forme de violence, quel que soit le contexte, car nous sommes persuadés que celle-ci ne permettra pas de répondre aux maux de notre société mais qu'au contraire elle les aggrave et ne permet pas d'espérer mieux en étouffant les justes envies de justice portées par la population. Nous pensons que c'est en dialoguant, en écoutant chacune et chacun, en allant vers et en trouvant des solutions ensemble que nous pourrons améliorer le quotidien de toutes et tous, et avancer ensemble.

C'est ce que nous faisons chaque jour en étant à vos côtés lors des différents temps organisés par la Ville ou les associations, en répondant à vos sollicitations et en vous accueillant et en vous accompagnant lors des permanences du Maire ou lorsque nous venons à votre rencontre.

Nous appelons donc tout le monde à retrouver la voie du dialogue ; nous y sommes ouverts avec toutes et tous.

Les 43 élus du groupe de la majorité municipale
Rassembler - Protéger - Avancer

Tribune non parvenue dans les délais impartis.

Le groupe Changeons Évry-Courcouronnes

Les locataires HLM ont le droit à des conditions de vie dignes à Evry-Courcouronnes

Vivre dignement dans son logement : ceci n'est pas un slogan, mais bien une nécessité, alors que nous approchons de l'hiver, et des températures qui baissent.

Comme nous nous y étions engagés durant notre campagne, nous militons pour une vigie du logement et le respect des obligations des bailleurs envers leurs locataires.

Voici aujourd'hui la réalité vécue par de nombreux habitants dans certaines résidences d'Évry Courcouronnes, telle qu'elles et ils nous le remontent :

- ascenseurs régulièrement en panne, avec des conséquences lourdes pour les personnes âgées, malades, à mobilité réduite et les familles avec de jeunes enfants ;
- infiltrations, fuites et problèmes d'humidité, moisissures et odeurs persistantes signalées dans certains logements ;
- problèmes de pression et coupures répétées d'eau chaude ou d'eau froide ; de chauffage en période hivernale ;
- parties communes parfois mal entretenues ;
- la présence de rats, qui devient de plus en plus préoccupante au sein de certaines résidences

C'est pourquoi nous alertons sur la situation vécue au sein de résidences de notre ville, en lien avec des collectifs de locataires. A deux reprises, nous avons interpellé en conseil municipal la Municipalité, afin que les graves problèmes rencontrés dans ces habitations puissent se résoudre.

Nous avons également demandé rendez-vous à la direction générale d'Essonne Habitat, premier bailleur de notre ville, pour répondre aux souffrances rencontrées dans certaines résidences gérées par cette société.

Nous invitons enfin tous les locataires d'Evry-Courcouronnes, à se saisir des élections de représentants des locataires de HLM qui se déroulent du 15 novembre au 15 décembre, les dates pouvant varier selon les bailleurs.

Rencontrons-nous : un sujet à remonter, des questions?
--> Prochaine permanence au local du RDC de la mairie - bureau 24 - Samedi 21 novembre de 10h30 à 12h

Julien MONIER et Océa THOMAS
Groupe Évry-Courcouronnes plus juste, pour tous - Agissons Citoyens
www.agissonscitoyens.org

Permanence du maire

Stéphane Beaudet et les élus du Conseil municipal vous donnent rendez-vous

Mercredi 18 novembre

École élémentaire Mousseau
43, rue Alphonse Daudet
(réservée uniquement aux Évry-Courcouronnais)

Inscriptions directement sur place de 17h à 17h30
(dans la limite de 25 personnes)
Informations au 01 60 91 62 50

Urgences médicales

SAMU
15

Pompiers
18

Maisons médicales de garde
01 64 46 91 91

Centre Hospitalier Sud Francilien
40, avenue Serge-Dassault
01 61 69 61 69

HÔTEL DE VILLE
Place des Droits de l'Homme et du Citoyen
Tél. 01 69 36 66 66

POLICE MUNICIPALE
Tél. 0 805 05 91 91
(n° vert gratuit)

La Quinzaine

Directeur de la publication :
Stéphane Beaudet
Textes :
Direction de la communication - Arthur Scherer
Photos :
Angélique Mian - Marjolaine Roland
Maquette :
Direction de la communication : Le studio
STF Imprimeries
22, rue du Pont-Neuf
75001 Paris
Tél. 06 84 83 54 04